

Les facteurs du déclin industriel de Shawinigan, province de Québec

Normand Brouillette

Volume 17, numéro 40, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021109ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021109ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brouillette, N. (1973). Les facteurs du déclin industriel de Shawinigan, province de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 17(40), 123–133.
<https://doi.org/10.7202/021109ar>

Résumé de l'article

Après avoir connu un essor industriel fulgurant au début du siècle, essor qui s'est poursuivi régulièrement pendant la première moitié du XX^e siècle, la ville de Shawinigan a connu depuis les années 1950, et particulièrement depuis 1960, un déclin industriel marqué. L'indice de l'emploi manufacturier est passé de 100 en 1952 à moins de 60 en 1972, le groupe des produits chimiques ayant subi le gros des pertes. Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer ce déclin : mauvais état des relations patronales-ouvrières, insuffisance de la promotion industrielle, nationalisation de l'électricité qui aurait pénalisé les régions périphériques productrices d'électricité au profit de Montréal, déficience du réseau de transport, etc. Cependant, à l'examen, il semble bien que, si tous ces facteurs ont eu leur importance dans la perte de poids qu'a subi l'industrie manufacturière de Shawinigan, le déclin doit être attribué principalement à la nature dynamique de la localisation industrielle, elle-même reliée au progrès technologique. Ainsi, en l'espace de vingt ans, les facteurs majeurs du développement industriel de Shawinigan, et plus généralement de la Mauricie, se sont modifiés et ne jouent plus le rôle attractif qu'ils jouaient auparavant. En conséquence, l'industrie shawiniganaise connaît de sérieuses difficultés.

LES FACTEURS DU DÉCLIN INDUSTRIEL DE SHAWINIGAN, PROVINCE DE QUÉBEC *

par

Normand BROUILLETTE

Département des Sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières

Pendant plus de vingt ans, plusieurs études ont mis en lumière le taux de croissance industriel rapide de Shawinigan, agglomération située dans la province de Québec, sur les bords de la rivière Saint-Maurice à quelque 20 milles en amont de Trois-Rivières et à une centaine de milles de Montréal. On peut signaler, entre autres, les études de Benoît Brouillette (1932), Bachand (1938), Doucet (1949), Lavergne (1949), Uren (1949), Dugré (1950), Blanchard (1950), Boisvert (1951) et Beauregard (1952) ¹.

Tous ces auteurs ont souligné l'essor industriel rapide de l'agglomération, basé sur les groupes du papier, de l'aluminium, de la chimie ; leurs textes laissaient transpirer un optimisme qui allait de soi à l'époque, compte tenu de la croissance très rapide des années antérieures. De 1952 à 1971, on ne retrouve aucune publication faisant état de la situation industrielle de Shawinigan. Pourtant, des changements profonds se sont produits et aujourd'hui, il ne nous apparaît pas exagéré de parler du déclin industriel de Shawinigan. En effet, d'une part, les nouvelles implantations industrielles ont été extrêmement rares et de peu d'importance ; d'autre part, les entre-

* Communication présentée au 40e Congrès annuel de l'Association Canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Ottawa, 13 octobre 1972.

¹ BROUILLETTE, Benoît (1932) Le développement industriel de la vallée du St-Maurice. *Pages Trifluviennes*. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Série A, no. 2.

BACHAND, Benoît (1938) *Monographie économique de Shawinigan et de Grand'-Mère*. Montréal, École des Hautes Études Commerciales, Thèse de L.S.C., 55 p.

DOUCET, R. (1949) *Monographie économique de la cité de Shawinigan*. Québec, Université Laval, M.A. (Commerce). 78 p.

LAVERGNE, G. (1949) *Monographie industrielle de la ville de Shawinigan*, Montréal, École des Hautes Études Commerciales, thèse de L.S.C., 66 p.

UREN, P.E. (1949) *The Historical Geography of the St. Maurice Valley, with special reference to Urban Occupance*. Montreal, McGill University, M.A. Thesis. 133 p.

DUGRÉ, P. (1950) *Shawinigan Falls industriel*. Québec, Université Laval, Thèse de Maîtrise (Commerce). 104 p.

BLANCHARD, Raoul (1950) *La Mauricie*. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Collection « L'histoire régionale », no 3.

BOISVERT, Jean-Jacques (1951) *Shawinigan : étude de géographie urbaine*. Montréal, Département de Géographie, Univ. de Montréal, Thèse de Maîtrise. 97 p.

BEAUREGARD, Ludger (1952) Shawinigan, coeur industriel de la Mauricie. *Technique*, XXVII (4) : 233-242.

prises déjà en place n'ont pas augmenté leur production dans la plupart des cas, et de plus on a mis fin à la fabrication de certains produits industriels, en particulier dans le groupe des produits chimiques.

Tout cela s'est traduit par une baisse considérable du niveau de l'emploi à Shawinigan, l'indice de l'emploi manufacturier passant de 100 en 1952 à moins de 60 en février 1972 (figure 1). On constate premièrement que, depuis 1952, l'indice de l'emploi dans la fabrication à Shawinigan a toujours eu un rythme de croissance inférieur à celui de l'ensemble du secteur manufacturier au Québec et que, à partir de 1957-58, un décrochage sérieux s'opère ; deuxièmement, l'indice des sous-groupes industriels représentés à Shawinigan, considéré au niveau provincial, a un rythme de croissance bien supérieur à celui de l'indice provincial jusqu'en 1961, année à partir de laquelle ces sous-groupes croissent moins rapidement que l'ensemble de la fabrication au Québec. C'est donc dire que les sous-groupes représentés, qui se comportaient autrefois comme des secteurs de pointe, perdent de leur importance relative au profit d'autres groupes industriels plus dynamiques et non représentés à Shawinigan. Cette perte de vitesse de l'ensemble des sous-groupes n'explique cependant que partiellement le déclin industriel shawiniganais. La baisse vertigineuse de l'emploi manufacturier dans l'agglomération ne saurait être imputée uniquement au manque de dynamisme de ces groupes industriels et il faut examiner d'autres facteurs.

Les facteurs spatiaux

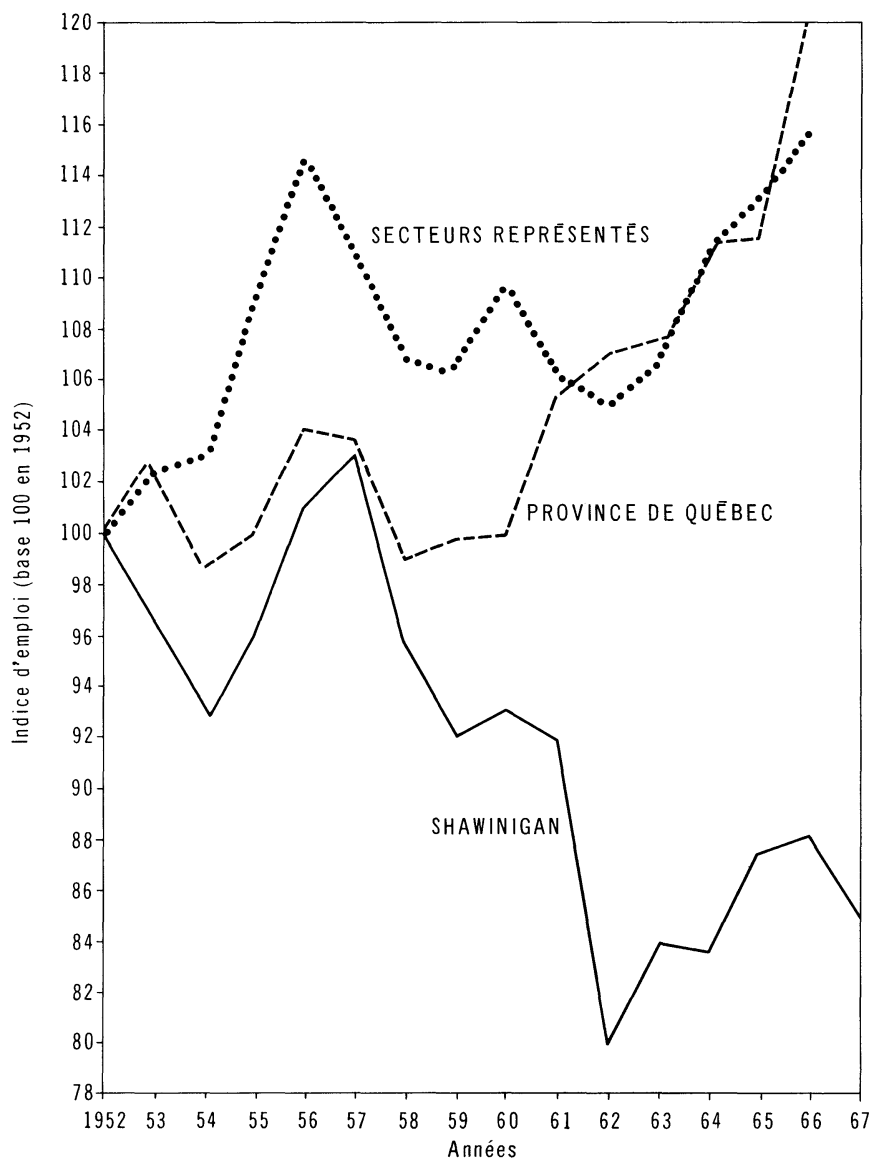
En l'espace de vingt ans, on a assisté à Shawinigan à des modifications considérables dans la destination des extrants. Au début des années 50, plus de 70% de la production étaient destinés à l'Europe de l'ouest en reconstruction. Cette dernière produit maintenant chez elle bon nombre de produits industriels qu'elle importait autrefois du Canada et de Shawinigan en particulier, de sorte que les exportations vers l'Europe ne représentent plus qu'environ 35% du total des extrants shawiniganais. Le reste de la production est écoulé principalement dans la région manufacturière du nord-est américain.

Or, en même temps que les marchés se sont rapprochés, le temps alloué pour la livraison du produit a également été réduit, les clients stockant de moins en moins de produits semi-finis longtemps à l'avance. On utilise donc de plus en plus les services routiers, plus mobiles et plus rapides, de préférence aux services ferroviaires. Par exemple, à l'*Alcan*, comme chez *Gulf Canada Ltée* on estime qu'aujourd'hui, les expéditions effectuées par camionnage équivalent à peu près à celles qui sont effectuées par chemin de fer. Dans les années 1950, le chemin de fer avait encore une très nette prépondérance sur le camionnage.

Le facteur temps, inséparable du facteur espace, prend donc maintenant une importance primordiale. L'impossibilité d'acheminer dans un espace de temps relativement court les produits commandés peut souvent se traduire

Figure 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS À LA FABRICATION CITÉ DE SHAWINIGAN,
PROVINCE DE QUÉBEC ET ENSEMBLE DES PRINCIPAUX SECTEURS
INDUSTRIELS AU NIVEAU PROVINCIAL REPRÉSENTÉS À SHAWINIGAN



Sources: Annuaire du Québec, Annuaire du Canada, B.F.S., Industries manufacturières du Canada, section C (province de Québec), annuel.

par la perte à plus ou moins long terme de débouchés intéressants. On comprend dès lors toute l'importance que revêt l'existence d'un excellent réseau routier, non pas pour permettre l'expansion des industries locales, mais simplement pour éviter leur asphyxie à plus ou moins long terme.

Or le réseau routier du centre du Québec ne répond plus depuis plusieurs années aux besoins de l'industrie moderne. Ainsi, en 1969, les deux principaux exutoires des villes de la moyenne Mauricie, les routes 19 et 153, supportaient entre Shawinigan et la route 2, un trafic dense équivalant à plus de 80% du trafic annuel moyen sur l'autoroute transcanadienne (no 20) à la hauteur de Drummondville². D'autre part, de Trois-Rivières, il faut compter encore une trentaine de milles pour rejoindre, à Berthier, l'autoroute no 40 ouverte à la circulation seulement en 1967. A Trois-Rivières le pont Laviolette sur le fleuve Saint-Laurent n'a été ouvert qu'en décembre 1967 ; Jusqu'à cette date, il fallait parfois attendre plusieurs heures les fins de semaine ou les jours de brume pour pouvoir franchir le fleuve.

Bref, même si on a apporté des améliorations, le réseau routier, par sa structure ancienne et inadéquate, apparaît être un facteur de plus en plus négatif de l'industrialisation des villes de la Mauricie et de Shawinigan en particulier ; non seulement le sous-développement du réseau routier a-t-il pu défavoriser l'implantation de nouvelles entreprises industrielles ayant besoin de pouvoir acheminer leur production rapidement sur les marchés de Montréal, de Toronto et du nord-est américain, mais encore, sa vétusté risque de nuire sérieusement aux vieilles entreprises de l'agglomération qui se voient obligées d'utiliser de plus en plus le réseau routier pour approvisionner leurs clients.

Les facteurs humains

Un des facteurs les plus souvent avancés pour expliquer le déclin industriel de Shawinigan a été le mauvais état des relations patronales-ouvrières qui a prévalu dans les industries manufacturières de Shawinigan de 1950 à 1964 (figure 2). Pour plusieurs, ces mauvaises relations auraient éloigné bon nombre d'investisseurs éventuels et auraient même amené des entreprises locales à transférer ailleurs certaines de leurs lignes de production, entraînant ainsi plusieurs mises à pied. L'hypothèse apparaissait d'autant plus fondée qu'il ne manque pas d'exemples où de mauvaises relations patronales-ouvrières ont eu une influence négative réelle sur la croissance industrielle de certaines régions. Les publications du Bureau International du Travail (B.I.T.)³ et d'autres auteurs comme Irvin Sobel (1954)⁴ nous en ont donné maints exemples.

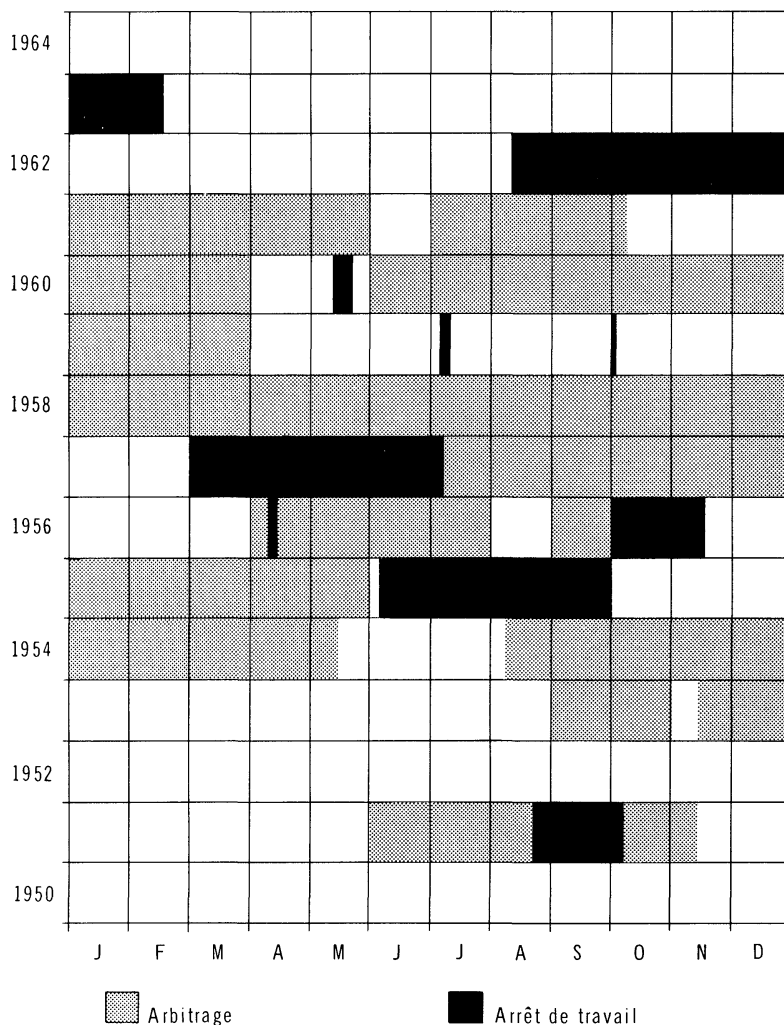
² CERMAKIAN, Jean (1969) *Région administrative no. 4 (Québec). Circulation journalière moyenne annuelle sur les principaux axes routiers*. Dépt. des Sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières, Carte au 1/250 000.

³ B.I.T., *Chômage et évolution des structures*, Genève, 1962, p. 22.

⁴ SOBEL, Irvin (1954) Collective Bargaining and Decentralization in the Rubber Tire Industry. *Journal of Political Economy*, Vol. 62, Feb. 1954, p. 25.

Figure 2

ARRÊTS DE TRAVAIL ET ARBITRAGE RELATIF À LA SIGNATURE DES CONVENTIONS
COLLECTIVES DANS LES ENTREPRISES DE SHAWINIGAN, 1950-1964



Source: d'après compilation dans le quotidien Le Nouvelliste.

L'examen attentif de l'évolution des relations patronales-ouvrières à Shawinigan pour la période allant de 1950 à 1965, permet d'infirmer cette hypothèse ⁵. On constate, en effet, que dans un premier temps, soit de 1952 à 1959-60, la principale pierre d'achoppement des négociations semble sou-

⁵ Voir à ce sujet : BROUILLETTE, Normand (1971) *Le déclin industriel de Shawinigan : ses conséquences sur l'organisation de la vie urbaine*. Québec, Département de Géographie, Université Laval, Thèse de Maîtrise, pp. 94-113.

vent être les pourcentages élevés d'augmentations de salaire réclamés par les ouvriers. Par la suite, les clauses litigieuses ne vont plus être celles relatives aux salaires. Cette fois, les revendications, en particulier dans les industries à technicité poussée, portent surtout sur les clauses d'ancienneté et sur la sécurité d'emploi, autant de revendications reliées au développement de la technologie. Ainsi, une des causes majeures du plus long conflit ouvrier qu'ait connu Shawinigan (*Shawinigan Chemicals*, 1962) a été le transfert de la production d'acétaldéhyde de la *Shawinigan Chemicals* à sa nouvelle usine pétro-chimique de Varennes. Le transfert des opérations à Varennes a eu lieu parce que l'acétaldéhyde produit à Shawinigan à partir de procédés traditionnels revenait à un prix non compétitif, alors qu'on pouvait obtenir le même produit à un prix de revient bien inférieur en utilisant le pétrole comme matière de base au lieu du charbon. Ce ne sont donc pas les mauvaises relations syndicales qui ont amené le transfert des opérations à Varennes, mais bien le développement de la technologie.

Les revendications syndicales et les grèves qui ont affecté les grandes entreprises de Shawinigan apparaissent, à l'examen, comme une cause partielle du déclin industriel de l'agglomération. Les fortes hausses de salaires des années 1950 ont diminué la position concurrentielle des entreprises locales en élevant les coûts de production. D'autre part, la réputation d'une ville où les salaires sont élevés et les syndicats dynamiques, a pu orienter de nouveaux investisseurs, en particulier les petites et moyennes entreprises, vers d'autres régions.

Il faudrait également mentionner, dans ce second groupe de facteurs, le vieillissement de la main-d'œuvre et l'absence de prospection industrielle dont a souffert Shawinigan pendant plusieurs années. Lors d'une enquête menée en août 1969, nous avons pu constater que l'âge moyen de la main-d'œuvre était passablement élevé : 51,5 ans à la *Canadian Industries Limited*, 50 ans à la *Canadian Carborundum* ; dans plusieurs autres usines locales, sans connaître un vieillissement aussi important, la main-d'œuvre « prend de l'âge ». Or « ce vieillissement de la main-d'œuvre . . . entraîne habituellement une certaine baisse de la qualité intrinsèque du personnel et, partant, un accroissement des charges salariales »⁶. D'autre part, ce vieillissement qui affecte les entreprises en place n'est guère de nature à inciter d'autres entreprises à venir s'installer « dans une région où il faudra assumer la rééducation professionnelle de travailleurs âgés et, partant, moins facilement adaptables »⁷.

D'autre part, les autorités municipales n'ont compris que tardivement la nécessité de se doter d'un organisme de promotion économique et, encore en 1967, le budget pour la promotion industrielle ne dépassait pas 6 000 dollars ; il était inférieur au budget de l'Union Musicale !

⁶ B.I.T., *opus cit.*, p. 46.

⁷ Idem, p. 61.

Les facteurs politiques

Les autres palliers de gouvernement, le provincial et le fédéral, ont pris différentes mesures qui, si elles pouvaient être bénéfiques à l'échelle de la province, n'ont pas toujours eu les effets escomptés ou sont arrivées trop tard. Ainsi, la nationalisation de l'électricité qui devait donner aux Québécois « une fois pour toutes, la clé du développement et du contrôle chez eux de l'économie du Québec »⁸, n'a rien apporté aux anciennes régions productrices d'électricité. Sur le plan industriel, les choses se sont passées comme si la nationalisation n'avait jamais eu lieu ! Les taux consentis aux industries grandes consommatrices d'énergie électrique ont continué à s'accroître à un rythme effarant depuis 1949, sans que la nationalisation soit venue y changer quoi que ce soit. Alors que de 1949 à 1965 les tarifs domestiques n'ont cessé de baisser, les tarifs industriels ont connu pour la même période une hausse de 90% ! Et cette tendance à la hausse se continue depuis 1965. Il n'est donc pas surprenant de constater que pendant la dernière décennie, assez peu d'industries dont le coût de l'électricité utilisée entre pour une part importante dans le prix de revient, soient venues s'établir au Québec pour obtenir des tarifs avantageux.

D'autre part, en examinant attentivement les taux industriels publiés⁹, on constate avec stupéfaction que les zones qui bénéficient des plus bas taux par rapport aux autres zones, incluant les localités où sont situées les génératrices de l'Hydro-Québec, sont celles de Montréal et de Québec. On voudrait accentuer la concentration industrielle actuelle que l'on n'agirait pas autrement ! On se retrouve donc devant le scandaleux paradoxe d'industries établies à proximité des génératrices et qui doivent payer leur électricité plus cher qu'elles ne la paieraient à Montréal ou à Québec. Ceci n'a évidemment pas favorisé l'implantation industrielle à Shawinigan ces dernières années.

Par la loi fédérale sur les subventions au développement régional, l'agglomération s'est vue classée, en 1969, dans les « régions désignées ». Les avantages de cette loi sont indéniables ; cependant l'extension des régions désignées est telle (peu de parties du Canada y échappent) que les retombées sur les régions économiques à développement lent n'ont pas encore été très évidentes. À subvention égale, le choix entre Shawinigan et Montréal devient pure fiction, les subventions, aussi alléchantes soient-elles, ne modifiant en rien certains facteurs de localisation assez médiocres.

La loi sur les zones spéciales (1970) est venue corriger un peu cette situation, en permettant l'amélioration de l'infrastructure de certaines ré-

⁸ *Le Nouvelliste*, 8 octobre 1962, p. 1 (René Lévesque, alors ministre des Richesses Naturelles).

⁹ Il s'agit des taux applicables aux industries ayant une demande inférieure à 3 000 kilowatts-heure.

gions en perte de vitesse. Mais comme la zone dans laquelle est comprise Shawinigan englobe également Trois-Rivières et surtout le parc industriel de Bécancour maintenant doté d'un port en eau profonde et bientôt relié au réseau nord-américain de voies ferrées et d'autoroutes, on risque fort d'attendre plusieurs années encore à Shawinigan l'implantation de nouvelles grandes usines.

Au niveau municipal, les taxes imposées aux industries locales n'ont pas aidé à assainir le climat. Jusqu'en 1969, l'industrie manufacturière défrayait 80% des taxes locales. Cette même année, on a enfin aboli la fameuse taxe sur la machinerie et la contribution des industries manufacturières est passée aux environs de 65%. Cependant, Shawinigan apparaît encore à plusieurs industriels plus « gourmande » que plusieurs agglomérations de l'Ontario où le pourcentage est parfois aussi bas que 45%.

Les facteurs technologiques et conjoncturels

Les différents facteurs que nous venons d'examiner contribuent, chacun à leur manière, à expliquer partiellement le déclin industriel de l'agglomération. Dans plusieurs cas, ces facteurs tirent leur existence de causes plus profondes et plus générales qui sont à la source même des difficultés que connaissent les usines locales. Il s'agit du développement technologique et du renouveau économique de grands ensembles politico-économiques comme le Marché Commun Européen.

Il faut toujours garder à l'esprit, pour bien comprendre le déclin actuel de l'agglomération, que les gros investissements industriels survenus à Shawinigan sont antérieurs à 1945. Dans la période d'après-guerre et jusqu'à nos jours, la majeure partie des investissements sont affectés à la modernisation d'équipements anciens et désuets. Les équipements modernes que l'on a installés ont permis de maintenir et même d'accroître la production tout en diminuant le nombre de travailleurs et, partant, les coûts de production. Bref, on a accru l'efficacité de la main-d'œuvre.

Malgré les améliorations répétées apportées aux procédés de production dans plusieurs grandes entreprises de Shawinigan, les coûts de production à l'usine locale sont demeurés élevés. Les coûts sont demeurés plus élevés en tout cas que dans d'autres usines de la même entreprise dont l'installation est plus récente ; ils sont également plus élevés que les coûts de production dans les entreprises concurrentes qui se sont lancées plus tardivement dans la fabrication des mêmes produits. La chose est particulièrement vraie pour les usines locales de l'*Alcan*, de la *Gulf Oil Canada Ltée* (division Shawinigan Chemicals) et de la *Canadian Carborundum Co.*, bref, chez les principaux employeurs de l'agglomération.

Dans bien des cas, les nouvelles usines, opérant à un coût de production moindre que les usines de Shawinigan, sont localisées dans des régions

qui étaient auparavant les principaux débouchés des usines locales. C'est le cas des pays du Marché Commun. Avec l'aide américaine, l'Europe de l'Ouest s'est reconstruite rapidement et les débouchés importants qu'elle offrait aux produits des usines locales se sont amenuisés au fur et à mesure que la reconstruction se poursuivait. Les industries nouvelles ont pu bénéficier du perfectionnement croissant de la technologie et devenir hautement compétitives, ce qui a créé une situation réellement dramatique pour certaines entreprises qui voient maintenant des producteurs comme l'Italie, par exemple, autrefois grande importatrice des produits de Shawinigan, devenir une exportatrice agressive même sur le marché québécois. Une technologie moderne, alliée à des coûts de main-d'œuvre bien inférieurs, permet à des pays du Marché Commun de gruger petit à petit les marchés immédiats de nos entreprises. Et des phénomènes analogues se produisent avec de nouvelles entreprises compétitrices des États-Unis.

Aux difficultés des industries en place qui doivent faire face à une concurrence de plus en plus sévère et qui ont dû procéder à de nombreuses mises à pied, vient s'ajouter une absence quasi totale de nouvelles implantations industrielles. Plusieurs facteurs déjà mentionnés contribuent à expliquer cette carence de nouvelles implantations. Cependant, le développement de la technologie qui permet aujourd'hui à l'industrie d'être de moins en moins assujettie aux facteurs traditionnels de localisation explique en grande partie cette situation. Ainsi, « la fabrication d'une tonne d'aluminium ne requiert plus que 15 000 kwh au lieu de 40 000 il y a quelques dizaines d'années »¹⁰. Pour l'usine grande consommatrice d'énergie électrique, comme l'usine d'électrolyse, l'attraction du site hydro-électrique est maintenant devenue négligeable. Et il semble qu'avec la localisation portuaire, la présence de centres de consommation soit la seconde condition déterminante de l'installation de nouvelles usines¹¹. Le principal facteur de l'industrialisation de Shawinigan, la disponibilité d'énergie électrique à bon marché, a donc à peu près complètement perdu toute valeur attractive par la péréquation des prix de l'énergie électrique, rendue possible grâce au perfectionnement des techniques de transport de ce type d'énergie et par l'introduction progressive de centrales thermiques et nucléaires.

D'autre part, depuis la dernière guerre, on a assisté à une concentration de plus en plus forte de l'industrie manufacturière, dans ou à proximité des grandes concentrations de population, là où est le marché. On a bien parlé de déconcentration industrielle. Cependant, les recherches de Hay¹²

¹⁰ GUGLIELMO, R. (1966) L'évolution des données sur la localisation des industries de base. Extraits de la *Revue de Géographie Alpine*, 54 (4) : p. 599. Comptes rendus des journées géographiques de Caen, 5-8 mars 1966.

¹¹ SAVEY, Suzanne (1968) Les transformations récentes de l'industrie française de l'aluminium. *Revue de Géographie Alpine*, 57 (3-4) : p. 586.

¹² HAY, Keith, A.J. Trends in the Location of Industry in Ontario, 1945-1959. *Canadian Journal of Economics and Political Sciences*, Vol. 31.

pour l'Ontario, Girard ¹³, Thibodeau et Martineau ¹⁴ pour le Québec, ont démontré qu'il était pour le moins exagéré de parler de mouvement de déconcentration industrielle. La proximité du marché apparaît donc être de plus en plus le facteur dominant de la localisation industrielle.

Shawinigan apparaît donc actuellement dans une position difficile. D'une part, la tendance générale des investisseurs est de se rapprocher du marché ; d'autre part, les industries en place, à cause de leur taille et de la nature de leur production, sont extrêmement sensibles aux fluctuations de l'économie mondiale ; de plus, à cause de leur ancienneté, elles s'avèrent souvent moins rentables que les usines érigées plus tardivement ; ces dernières ont bénéficié du développement technologique et par surcroît, sont dans plusieurs cas mieux situées par rapport aux marchés.

On ne saurait trop insister à la fin sur l'importance de facteurs tels que le renouveau économique d'anciennes grandes régions industrielles, la force toujours croissante de l'industrie américaine et la nature dynamique de la localisation industrielle elle-même reliée au progrès technologique. Ces facteurs nous apparaissent être au cœur même du problème. Les autres facteurs que nous avons examinés ont également leur importance. Ils sont venus aggraver la situation difficile qui est celle de l'industrie shawiniganaise aujourd'hui et il est vraisemblable de croire qu'ils hypothèqueront l'avenir industriel de l'agglomération pour quelques années encore.

RÉSUMÉ

BROUILLETTE, Normand : Les facteurs du déclin industriel de Shawinigan, Province de Québec

Après avoir connu un essor industriel fulgurant au début du siècle, essor qui s'est poursuivi régulièrement pendant la première moitié du XX^e siècle, la ville de Shawinigan a connu depuis les années 1950, et particulièrement depuis 1960, un déclin industriel marqué. L'indice de l'emploi manufacturier est passé de 100 en 1952 à moins de 60 en 1972, le groupe des produits chimiques ayant subi le gros des pertes. Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer ce déclin : mauvais état des relations patronales-ouvrières, insuffisance de la promotion industrielle, nationalisation de l'électricité qui aurait pénalisé les régions périphériques productrices d'électricité au profit de Montréal, déficience du réseau de transport, etc. Cependant, à l'examen, il semble bien que, si tous ces facteurs ont eu leur importance dans la perte de poids qu'a subi l'industrie manufacturière de Shawinigan, le déclin doit être attribué principalement à la nature dynamique de la localisation industrielle, elle-même reliée au progrès technologique. Ainsi, en l'espace de

¹³ GIRARD, Jacques (1970) *Géographie de l'industrie manufacturière du Québec*. Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, p. 208.

¹⁴ THIBODEAU, Jean-Claude et Yvon MARTINEAU (1971) *Implantation manufacturière dans la région de Montréal : mouvement centrifuge ou mouvement centripète ?* Montréal, Les Presses de l'Université du Québec. 94 p.

vingt ans, les facteurs majeurs du développement industriel de Shawinigan, et plus généralement de la Mauricie, se sont modifiés et ne jouent plus le rôle attractif qu'ils jouaient auparavant. En conséquence, l'industrie shawiniganaise connaît de sérieuses difficultés.

MOTS-CLÉS : Dynamisme industriel, Facteurs de localisation industrielle. Shawinigan, Région de la Mauricie, Province de Québec

ABSTRACT

BROUILLETTE, Normand : The Factors Underlying Shawinigan's Industrial Decline

At the beginning of the twentieth century, the town of Shawinigan, located in the province of Quebec, was known for its spectacular industrial growth. This growth, which continued almost uninterrupted until the fifties, has given way to a steady decline since 1960. Owing largely to numerous layoffs in the chemical industries group, the manufacturing employment index (1952 = 100) dipped as low as 60 in 1972. Many reasons have been suggested to explain this decline: Militant labour unions have brought about an increase in production costs, industrial promotion has been insufficient, nationalization of power production facilities has favoured Montreal at the expense of peripheral power-producing regions, the transport network has become obsolete and congested, etc. Without discounting the importance of these factors, it seems that the decline of Shawinigan's manufacturing industry must be explained mainly in terms of the dynamics of industrial location, the latter being related to technological progress. Therefore, during the last two decades, the major factors of Shawinigan's industrial development have lost their importance and do not have the same attractive power as they used to. Consequently, Shawinigan has momentous problems in its industrial development.

KEY-WORDS : Industrial Dynamism, Factors of Industrial Location. Shawinigan, Region of the Mauricie, Province of Quebec.